

2013

Rapport de gestion

Sommaire

Editorial de Michel Farine,
Président du Comité de Direction 5

Activité du Comité de Direction
et du Conseil intercommunal 6-9

Déménagement à
l'Hôtel de Police 11

Editorial de Frédéric Schaer,
Commandant 12

Assermentation 13

Restructuration 14-15

Ressources humaines 16-17

Juriste 18

Maintien de l'ordre,
cours de formation 19

Prévention 20

Police Administrative - Balélec 23

Police 26-27

Aperçu événementiel 28-29

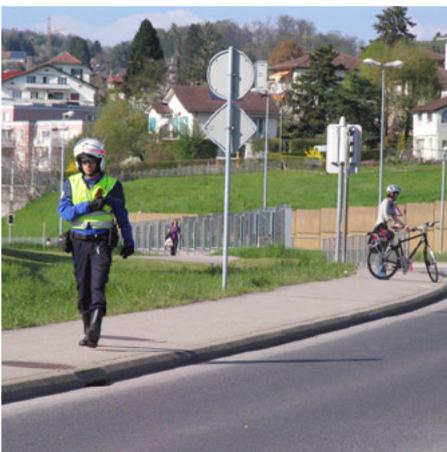
Collaborations 30-31

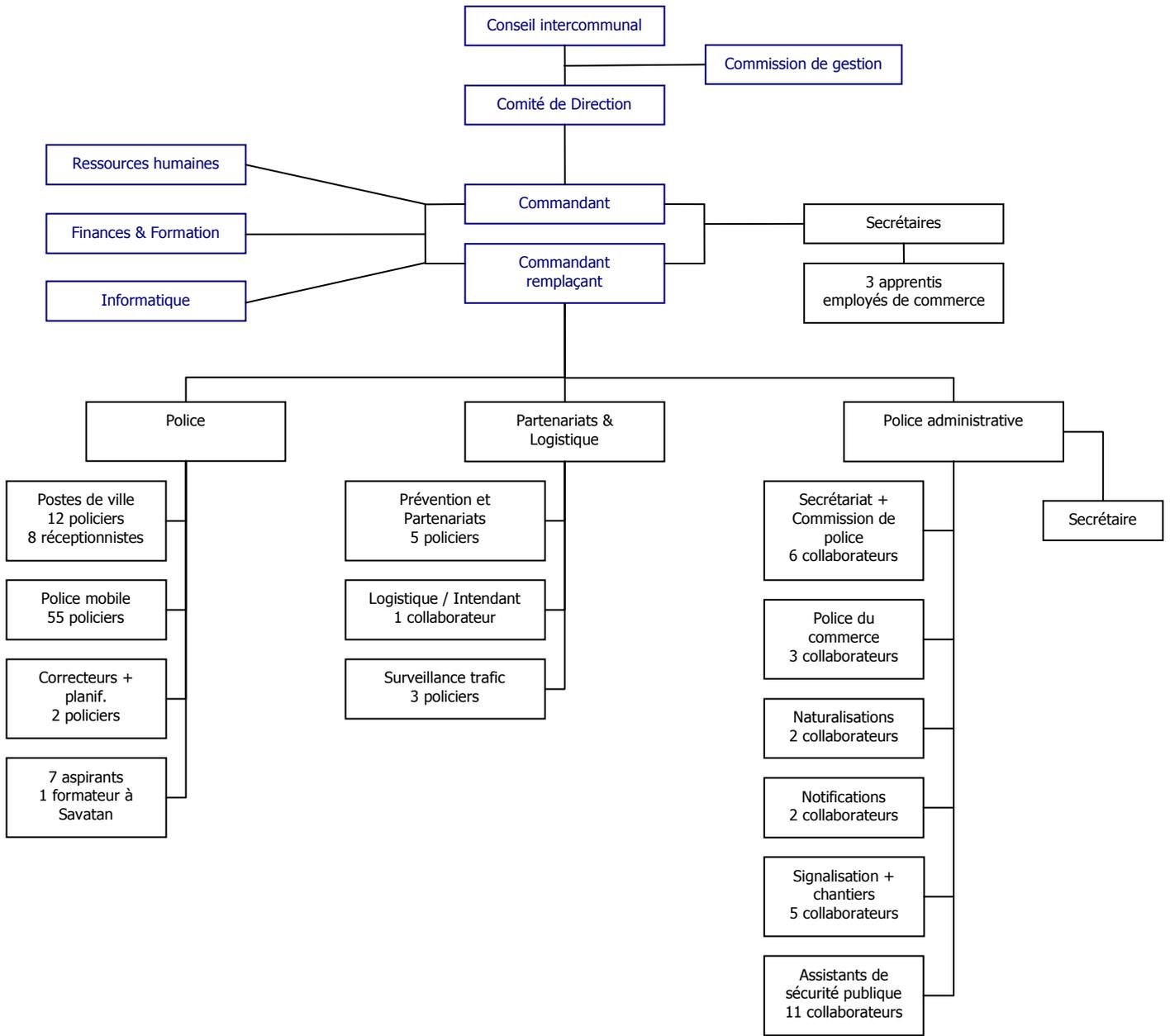
Relations avec les communes 32-33

Perspectives d'avenir 35

Statistiques 36-45

Conclusions 46







Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

Manifestement, 2013 restera gravé dans les annales de la POL.

Changement de Commandant en février, déménagement et mise en place de la nouvelle organisation fin novembre; il n'en fallait pas moins pour que ces éléments marquent une année riche en événements.

L'histoire de l'Association retiendra qu'il y avait un avant et un après 2013. On dira désormais « *c'était avant le déménagement* » ou encore « *c'est depuis la mise en place de la nouvelle organisation* ». Ces remarques feront désormais référence à cette fin d'année 2013, date du transfert et du regroupement de toutes les opérations de la POL dans des locaux neufs, à l'Hôtel de Police des Flumeaux, à Prilly, et adaptés à l'exercice d'une profession particulièrement exigeante.

Désormais, les trois piliers de la structure, soit Police Secours, Police Administrative et Police Proximité se retrouvent en un seul lieu géographique, facilitant la communication et la productivité.

Ces bouleversements marquent également la fin d'une époque, pas très longue il est vrai, qui a vu la création du corps de la Police de l'Ouest lausannois, sa consolidation, son ancrage et sa reconnaissance dans le district.

Mais les travaux ne sont pas totalement terminés. La mue de la POL doit encore passer, ces prochains mois, par une ultime phase de restructuration appliquée à la Police Proximité. Cette dernière, qui sera encore plus proche et à l'écoute du citoyen, offrira à la population du district une présence toujours plus forte. Elle sera marquée dans le terrain afin de prévenir les nombreux délits, infractions et incivilités commis par des malfrats de plus en plus nombreux et, malheureusement, en mode de professionnalisation.

Ce travail s'effectuera sous forme de patrouilles pédestres, à vélo ou motorisées, ciblées sur l'ensemble du territoire. Il est important que le policier soit visible dans nos rues, aux alentours des centres commerciaux, sur les rives du lac, en zones de forte densité de population, ainsi qu'en zones résidentielles. La protection des personnes et des biens demeure donc une mission prioritaire de la POL.

En conclusion de cet éditorial, mes remerciements s'adressent à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Association, à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndics du district, à la Préfecture de l'Ouest lausannois, ainsi qu'aux Autorités communales et cantonales. A leurs différents niveaux de responsabilité, ces dernières donnent la possibilité et la capacité à notre police d'assumer les tâches liées à la sécurité de nos citoyens et de notre région.

Michel Farine



L'année 2013 s'est révélée soutenue pour le Comité de Direction. En effet, en marge des 2 à 3 séances de pilotage mensuelles, les membres du Comité, sous la forme d'une délégation, ont été passablement sollicités pour des questions propres au personnel, ainsi qu'au suivi du chantier, en vue de la création du nouvel Hôtel de Police.

Pour tout engagement de nouveaux collaborateurs, dont les futurs aspirants policiers, chaque candidat, proposé par le Commandement, est entendu au préalable par une délégation du Comité de Direction.

Ainsi en 2013, 18 entretiens formels ont été conduits pour 10 personnes finalement engagées. Il sied de préciser que cette procédure, même si elle a tout son sens, nécessite une forte disponibilité de la part des membres du Comité de Direction, la démarche s'inscrivant dans un plan horaire parfois serré lorsqu'il s'agit de ne pas porter préjudice au Corps dans son fonctionnement quotidien.

Sur le plan du personnel, le Comité de Direction s'est aussi affairé à traiter quatre cas disciplinaires, lesquels ont permis de constater la nécessité de disposer d'une procédure claire et sans faille, puisque dans deux de ces cas, la forme, sur un plan juridique, a fait défaut. L'engagement d'un juriste en début d'année et l'expérience en la matière du Commandant devraient offrir des perspectives plus sereines à l'avenir lors de telles situations, une procédure adéquate étant progressivement mise en place.

Concernant le chantier de l'Hôtel de Police, une Commission de construction, présidée par Mme Steiner, Municipale de Chavannes-près-Renens, a suivi de près les travaux et leur évolution.

Cette implication soutenue, surtout en fin d'année, s'est avérée non seulement judicieuse, mais essentielle, tant l'entrepreneur s'est montré peu enclin à tenir ses engagements en termes de délais (planifié pour août, prévu au 1er octobre, emménagement dans le courant de novembre), mais aussi en termes de qualité des prestations (chauffage régulièrement en panne, inondations récurrentes des sous-sols, portes défectueuses, ...).

En raison des désagréments rencontrés, le Comité de Direction a entamé des négociations avec l'entrepreneur, notamment pour obtenir une réduction de loyer durant la période critique. Celles-ci sont d'ailleurs toujours en cours. Cependant, les problèmes de jeunesse du nouvel Hôtel de Police, fort heureusement, se résolvent au fur et à mesure des constats effectués et nos employés, de même que notre Association sécuritaire, disposent désormais d'une infrastructure performante.

En parallèle, le Commandant s'est attelé à restructurer le Corps pour le rendre plus opérationnel, en adéquation avec la LOPV, tout en cherchant à développer une police de proximité. Le concept de base présenté a été validé par le Comité de Direction, convaincu de la plus-value de cette nouvelle articulation du Corps, laquelle s'est mise en place partiellement lors du déménagement et se finalisera en 2014.

Enfin, LOPV oblige, les polices communales devant être à même de fournir un partenariat inter-police en matière de maintien de l'ordre (MO), l'Association a fait le pas en 2013 en présentant un préavis au Conseil intercommunal pour l'acquisition d'équipements personnels, accepté par le Conseil en séance du 18 septembre.





Comité de Direction

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

Jean-Claude Glardon	Bussigny-près-Lausanne	3	Julien Glardon Paola Käslin Christian Wyssa
Isabelle Steiner	Chavannes-près-Renens	2	Bernard Rickli Daniel Rod
Pierre Mühlethaler	Crissier	3	Frédéric Delacrausaz Patrick Martin Laurent Zavagno
Michel Farine, Président	Ecublens	4	Christine Bolatdemirci Pascal Conti Stéphane Masson Michele Perlini, Président
Bertrand Henzelin	Prilly	5	Fabien Deillon Pascal Delessert Eric Henchoz Ihsan Kurt David Stauffer
Olivier Golaz, Vice-président	Renens	8	Verena Berseth Gérard Duperrex Nicolas Freymond Elodie Joliat Alberto Mocchi Aso Piroti Victoria Ravaioli Ranjini Sivanesa
Jean-Paul Meyer	St-Sulpice	2	Madeleine Grzelak-Guidon, Vice-présidente Marcel-André Panzera
Roger Romon	Villars-Ste-Croix	2	Cédric Romon Jean-Jacques Zumbrunnen

Durant l'année 2013, le Conseil intercommunal, composé de 29 délégués des communes membres, s'est réuni à deux reprises, chaque fois dans une commune différente, selon un tournus établi.

Lors de sa 1^{ère} séance, à St-Sulpice, au mois de mai, le Conseil a adopté les comptes et la gestion. Par ailleurs, les membres du Conseil intercommunal ont fait connaissance avec le nouveau Commandant, le Major Frédéric Schaer, entré en fonction à la POL le 1^{er} février 2013.

Lors de sa 2^{ème} séance à Prilly, en septembre, le Commandant a présenté la nouvelle organisation de la POL. La première phase est intervenue à fin 2013 et la seconde interviendra durant le premier semestre 2014. Par ailleurs, le Conseil intercommunal a validé le budget 2014 de l'Association.

Un 2^{ème} préavis relatif à l'acquisition de matériels de maintien de l'ordre (MO) (cf pages 6 et 19) et formation y afférente a été validé par l'assemblée.

Durant cette année, aucune interpellation n'a été déposée.





Le projet du déménagement et du regroupement de la POL sur un seul site, entamé en août 2011, s'est finalisé le 4 novembre 2013, date du début de l'emménagement à la route des Flumeaux 41 à Prilly.

Tout le mois de novembre a été nécessaire au regroupement des 115 collaborateurs, basés à Chavannes-près-Renens, Prilly et Renens, à l'Hôtel de Police. Les postes de ville ont été maintenus, hormis celui de la route des Flumeaux 2 à Prilly, devenu superflu avec la présence à proximité de l'Hôtel de Police.

Le préavis « Déménagement de la POL à la route des Flumeaux 41 / Prilly - Plus-values de construction et mobilier - Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2013 », adopté par le Conseil intercommunal le 27 novembre 2012, a permis un aménagement des locaux adapté aux spécificités des services.

Une centrale d'engagement optimisée, une zone de rétention sécurisée, des box de maintien adaptés aux normes Codex (Code de procédure pénale), un raccordement au Réseau Cantonal Vaudois (RCV), une seule réception servant de porte d'entrée aux citoyens requérant les services de la POL, un garage assurant la protection des véhicules d'intervention, autant d'objectifs atteints en termes d'infrastructure et qui devraient permettre à la POL de gagner en efficacité au profit de la population.

Il est utile de relever que les collaborateurs de la POL œuvraient depuis 2008, date de la création de celle-ci, dans des locaux communaux offrant peu, ou pas du tout, de possibilités d'expansion et d'aménagement. Le déménagement à l'Hôtel de Police a ainsi permis de procurer, au personnel, un environnement de travail en adéquation avec les activités spécifiques d'un Corps de police.



Confucius est connu de tous au travers de ses citations et celle qui précise que "celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour" donne tout son sens aux réflexions menées à l'interne de la Direction de la POL pour définir une vision d'entreprise aux intentions ambitieuses, véritable fil conducteur pour les années à venir.

Efficiency, excellence, ouverture !

Ce leitmotiv, commun au sein du Corps, s'articule en trois axes distincts et complémentaires et décrit ce à quoi doit tendre l'organisation à moyen et long termes :

L'efficience dans le développement interne de la structure. Les objectifs prioritaires qui en découlent visent principalement à disposer d'une organisation cohérente. Sa structure doit permettre de répondre aux besoins sécuritaires actuels et futurs. Elle doit également permettre aux collaborateurs, bénéficiant d'une formation de qualité, une réalisation efficace de leurs missions. Enfin, elle doit s'appuyer sur une culture d'entreprise fédératrice.

L'excellence de nos prestations jugée par le regard extérieur. A ce titre, la POL doit véhiculer au travers de son professionnalisme et de la qualité de ses prestations, une image attractive et compétitive garantissant crédibilité, confiance et reconnaissance. Elle se doit, grâce à la flexibilité et la polyvalence de l'ensemble de ses ressources, de garantir en tout temps des prestations sécuritaires de qualité dans les domaines administratif, de proximité, de prévention et d'intervention.

L'ouverture par l'observation de son environnement et sa capacité à l'intégrer. La POL ne peut, à elle seule, assumer la responsabilité de la sécurité sur son territoire. En conséquence, elle doit privilégier les échanges avec la population, rechercher et soigner les partenariats, les collaborations et la communication, afin d'améliorer la sécurité globale actuelle et future. Orientée vers le futur, la POL anticipe son développement et l'adéquation de ses ressources en portant une attention particulière à l'évolution de l'environnement sur son territoire, par une analyse sécuritaire régulière.

Concrètement, c'est au travers de sa centralisation et de sa réorganisation, même partielle, que la POL a entrepris ses premiers travaux pour gagner en efficience. Ce n'est qu'un début. En termes d'ouverture, les différentes Autorités communales et d'autres partenaires-clés ont été approchés et informés avec transparence sur la manière dont la POL tend à se développer. Cette façon de faire se poursuivra assurément par la suite.

Enfin, la POL, grâce au professionnalisme de ses collaborateurs, a rempli au mieux ses missions dans la limite de ses compétences et de ses ressources. Certes, un potentiel d'amélioration existe ... Une excuse pour progresser chaque jour un peu plus ... et ne pas reculer.

Major F. Schaer
Commandant



Assermentation

C'est le 20 mars 2013, sur la place publique François-Silvant, à Ecublens, que 6 agents de police, fraîchement brevetés et 2 assistants de sécurité publique prononçaient, à l'appel de leur nom, le serment d'allégeance à la fonction avec fierté et enthousiasme. Cette cérémonie d'Assermentation, empreinte de solennité, s'est déroulée en présence des Autorités et de nombreux invités, dont notamment le Président du Grand Conseil, Monsieur Philippe Martinet, et Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, lesquels, par leur présence, ont fait honneur à l'Association.

Cette cérémonie a également été l'occasion de promouvoir, non sans émotion, le capitaine Pascal Treboux au grade de major. Ce dernier prenant sa retraite en fin d'année, le Comité de Direction tenait à lui exprimer sa reconnaissance pour son engagement sans faille durant l'ensemble de sa carrière, et notamment lors de son commandement a.i.

Enfin, en marge de la cérémonie, quelques moyens de la POL exposés sur la place ont éveillé la curiosité et l'intérêt du public présent.

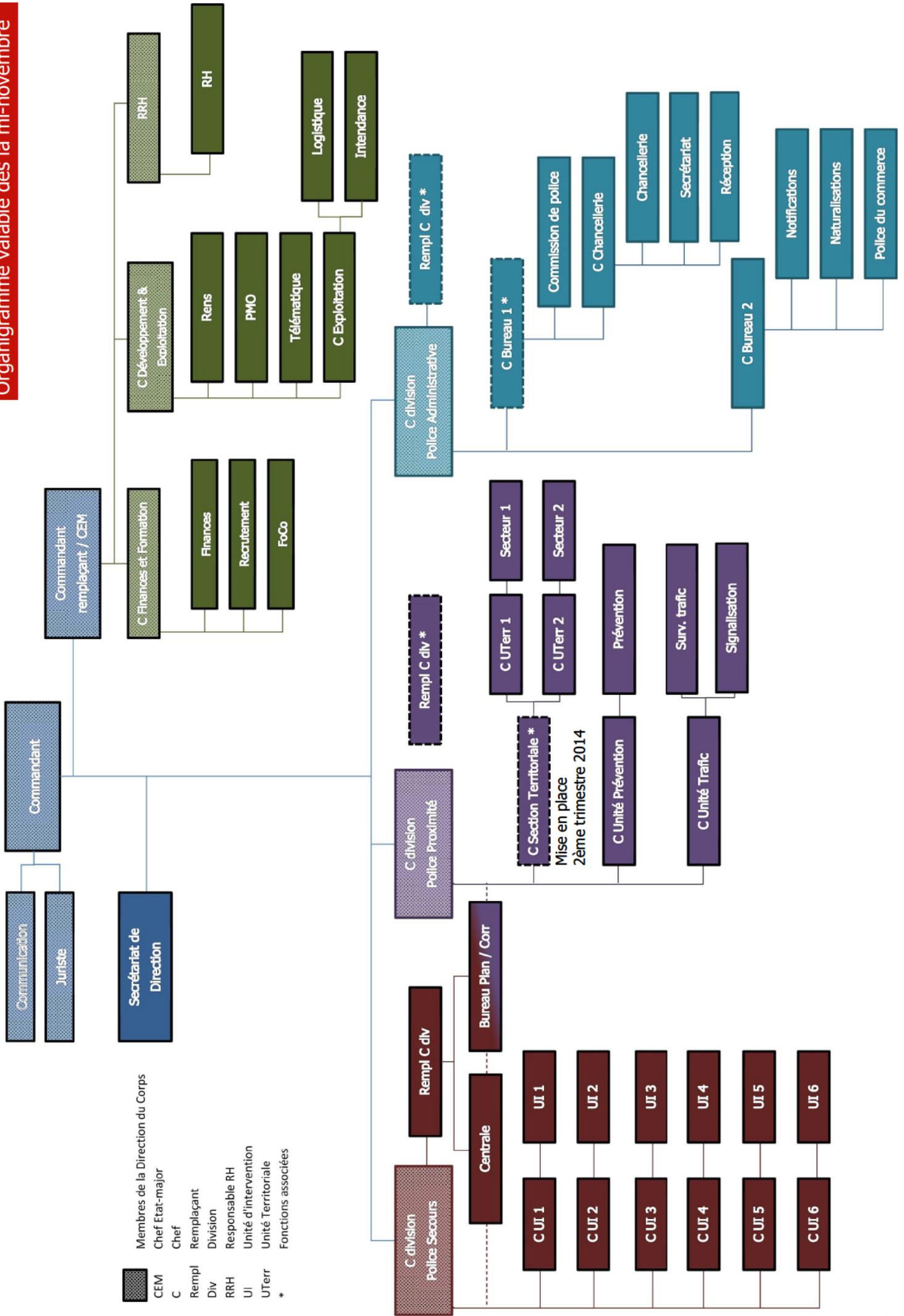
L'arrivée d'un nouveau Commandant en février et la centralisation du Corps sur un seul site en fin d'année ont représenté une véritable opportunité pour initier une restructuration interne, jugée nécessaire.

L'efficacité recherchée au travers de cette réorganisation se traduit par trois mesures :

- **Une organisation simplifiée**, clarifiant les tâches et responsabilités de chaque entité qui la compose. Le Corps se constitue d'une Direction, d'un Etat-major en charge des tâches transversales nécessaires au fonctionnement du Corps et de trois divisions, piliers opérationnels distincts du Corps, à savoir Police Secours, Police Proximité et Police Administrative.
- **La création d'une véritable division Police Proximité**, plus étoffée en ressources uniformées et regroupant l'ensemble des tâches dites de proximité, à savoir le domaine de la prévention, du trafic et de l'ancrage territorial au travers d'unités territoriales.
- La mise en place d'une **structure de conduite cohérente et harmonisée** pour l'ensemble du Corps qui se traduit par sa hiérarchisation structurelle. Ainsi, chaque unité composée est sous la responsabilité d'un chef (cadre intermédiaire), qui, en tant que relais et proche de ses collaborateurs, doit permettre une meilleure prise d'influence, en termes de conduite, auprès des collaborateurs du Corps.

A noter qu'à l'exception de la section territoriale - qui nécessite, pour sa mise en place, quelques mesures préalables auprès des communes -, la nouvelle organisation est devenue effective en fin d'année, par cohérence, lorsque le Corps a pris ses quartiers dans son nouvel Hôtel de Police.





Avec un corps composé de 139 collaborateurs, le domaine RH doit se positionner de plus en plus comme une composante stratégique du fonctionnement de l'institution, tout en garantissant les activités administratives courantes, tel que le versement des salaires, notamment.

Actuellement sous-dotée en effectif, confrontée de plus à une absence de longue durée de l'une de ses cadres, l'équipe RH a dû faire face dès l'automne à une situation de crise. Suite aux premières réflexions menées pour pallier cette situation, le Comité de Direction a pris la décision d'engager une responsable RH (RRH) à 100 %, qui, titulaire d'un Master en ressources humaines, permettra à la fois de renforcer partiellement le service du personnel, mais également d'amener, à l'avenir, une composante stratégique à celui-ci. A préciser que cette personne prendra ses fonctions le 1er avril 2014.

Mouvements de personnel

Au 31 décembre 2013, l'Association compte 128 postes à plein temps, occupés par 139 collaborateurs.

74 collaborateurs sont rattachés au Corps de police (54%);
31 collaborateurs travaillent au sein de la Police Administrative (22%);
24 collaborateurs occupent les postes attachés à la Direction et à Partenariats et Logistique (17%).

10 collaborateurs sont en formation (7 aspirants policiers et 3 apprentis, 7%).

Accidents et maladie

Au total, quelque 1'715 jours maladie et 297 jours accidents sont comptabilisés. Sur les 38 accidents survenus, 13 seulement étaient d'ordre professionnel. Douze cas de maladie de longue durée ont été recensés.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation ayant donné satisfaction depuis son introduction en 2008, il a été reconduit en 2013 avec quelques minimes adaptations. Sur 123 collaborateurs sujets à évaluation :

28 collaborateurs ont été qualifiés comme dépassant largement les attentes;

91 collaborateurs fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés et 26 d'entre eux dépassent légèrement les attentes et ont été récompensés par une prime;

3 collaborateurs ayant subi des absences longue durée et 1 collaborateur entré dans le processus en cours d'année n'ont pu être évalués objectivement comme étant en adéquation avec les objectifs fixés.

Engagements

██████████, aspirant
██████████ aspirant
██████████ policier signalisation
██████████, aspirant
██████████, policier
██████████, aspirant
██████████, aspirant
██████████, Juriste
██████████, assistant de sécurité publique
██████████, policier
██████████, policier
██████████, Commandant
██████████, assistante de sécurité publique
██████████, aspirant
██████████, policier
██████████, aspirant

Démissions

██████████, assistante de sécurité publique
██████████, policier
██████████, policier
██████████, psychologue
██████████, policier
██████████, policier
██████████, policier

Retraites

██████████, secrétaire au poste de ville d'Ecublens
██████████, Commandant-remplaçant
██████████, policier signalisation

Promotions

Au total, 19 collaborateurs ont été promus en 2013,

à la distinction d'appointé

██████████
██████████
██████████

au grade de brigadier

██████████
██████████
██████████
██████████

au grade de sergent

██████████
██████████

au grade de sergent-major

██████████
██████████

au grade d'adjudant

██████████
██████████
██████████
██████████
██████████

au grade de lieutenant

██████████





"Le droit policier, du fait de sa complexité, dépasse actuellement les compétences des non-juristes" Dr Markus H.F. Mohler, ancien Commandant de la police cantonale bâloise, Université de Bâle, mars 2008.

Considérant cette complexité, la POL a pris diverses mesures, notamment :

- la formation continue des policiers;
- la mise à disposition de technologies permettant d'accéder, en tous lieux et à toutes heures, aux différentes dispositions légales et réglementaires;
- l'engagement, dès février 2013, d'un juriste en qualité de conseiller du commandement et de soutien aux agents.

Indépendamment de ces mesures, divers faits méritent attention, à savoir :

Tout d'abord, que le dépôt d'une plainte pénale contre les policiers devient progressivement un geste banal de la part de personnes interpellées; quand bien même fussent-elles arrêtées en flagrant délit.

Quantitativement, quatre plaintes ont été déposées contre la POL et instruites en 2013. Qualitativement, aucune de celles-ci n'a abouti.

Nonobstant, répondre à ces plaintes et démontrer la justesse de nos procédures nécessitent un temps, une énergie et des moyens considérables malheureusement distraits d'autres tâches.

Enfin, nous devons de plus en plus fréquemment déposer plainte pénale, respectivement dénoncer des personnes pour injures, menaces, violences et lésions corporelles à l'encontre de policiers. En 2013, et malgré que ne sont poursuivis que les cas les plus saillants, dix-sept plaintes/dénonciations ont été déposées.

Pareil chiffre doit interpeller, d'une part, en raison de l'inquiétante banalisation des violences commises à l'endroit des policiers et, d'autre part, quant aux dispositions à prendre pour y remédier.



Maintien de l'ordre

L'entrée en vigueur de la LOPV (Loi sur l'organisation policière vaudoise), au 1^{er} janvier 2012, et les nouvelles compétences attribuées aux polices communales à partir de cette date, obligent la POL, à l'instar des autres polices communales du canton de Vaud, à compter, dès 2013, un contingent de policiers et policières formés au maintien de l'ordre.

Depuis 2005, les policiers communaux reçoivent une formation de base au maintien de l'ordre dans le cadre de leur école à Savatan, sans que, par la suite, une formation continue soit dispensée.

Cette année, ce sont donc 6 collaborateurs et collaboratrices ayant été formés dans le cadre de l'Académie qui ont suivi un cours de remise à niveau de 2 jours à la caserne de Chamblon.

D'ici à 2017, la POL devra pouvoir disposer de 51 policiers formés et entraînés au maintien de l'ordre. Il est à relever que la formation dispensée en matière de maintien de l'ordre constitue un plus certain pour les policiers et policières dans le cadre de leurs interventions courantes (doctrine d'engagement).



Cours de formation

Les collaborateurs de l'Association, tant administratifs qu'uniformés, ont pu bénéficier de plus de 2'520 h de formations diverses allant du cursus d'Officier CAS (Certificate of Advanced Studies), aux cours de pilotage moto, en passant par des cours pour les cyclistes de la POL et une mise à niveau Microsoft Office 2010 de tous les collaborateurs.

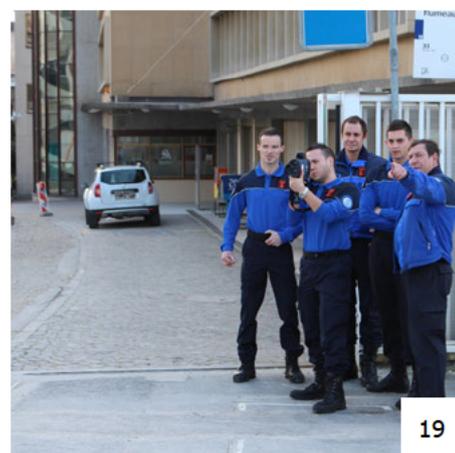
Dans le cadre de la réorganisation, des cours de leadership, visant à renforcer le savoir-faire et le savoir-être des cadres intermédiaires, ont été initiés en fin d'année et se poursuivront en 2014.

La mise en fonction de la centrale d'engagement dans le nouveau bâtiment de la POL, à Prilly, a nécessité une formation spécifique en lien avec les nouvelles technologies (vidéo-surveillance, contrôle d'accès, interphonie, etc.).

Les collaborateurs et collaboratrices de la Commission de police ont également accueilli quatre homologues de la police de Nyon pour dispenser 6 journées de formation sur le programme informatique spécifique à ladite Commission.

Huit assistants de sécurité publique ont reçu une formation de 1^{er} secours incluant l'utilisation du défibrillateur. Ces collaborateurs/trices ont réussi l'examen et obtenu une attestation valable 2 ans.

520 h ont été consacrées à la formation continue au sein des brigades (897 en 2012) et 380 journées ont été dédiées à la formation extra-muros (873 en 2012). La diminution de ces chiffres s'explique principalement par le manque d'effectif qui réduit la disponibilité des policiers à une formation.



Les infractions contre le patrimoine, notamment dans le domaine des vols de toute nature, de l'appropriation illégitime aux cambriolages, en passant par les vols avec effraction dans les véhicules et les vols à l'astuce (pickpocket), se sont maintenues à un niveau élevé en 2013.

Les actions de prévention effectuées sur ces thèmes l'ont été tout autant. Il a été constaté que dans un environnement familier le sentiment d'insécurité est nettement moins important pour une grande partie des citoyens.

A contrario, les personnes qui se rendent occasionnellement dans un autre lieu sont plus attentives à leurs biens. Le changement de comportement et la mise en place de mesures simples permettent de diminuer grandement les risques d'être victime d'un délit, raison pour laquelle l'unité prévention a privilégié ces sujets tout au long de l'année.

En ce qui concerne les campagnes coordonnées en matière de circulation ou de criminalité, au nombre de 10, elles s'inscrivent désormais dans la planification annuelle. De par leur dimension cantonale, elles ont l'avantage d'avoir un impact plus important.

En contrepartie, la liberté de la POL à mener ses propres actions de prévention à l'échelon du district, 7 en 2013, est réduite. Un redimensionnement du nombre de campagnes régionales, cantonales et nationales, propres à l'Ouest lausannois semble inévitable.

Il s'agira tout de même d'être attentif à trouver un équilibre entre les campagnes généralisées et les besoins spécifiques régionaux, comme par exemple la campagne liée aux nuisances sonores.

A noter qu'en 2013, la subdivision Prévention a mené 695 actions sur le terrain, qu'il s'agisse de prévention dans le domaine des écoles, des commerces ou de la circulation routière, entre autres.

Le Merle blanc

Au niveau de la prévention routière dans les écoles, une nouveauté est à signaler cette année avec la mise en place du programme Merle blanc de l'Automobile Club Suisse.

Ce concept vise à sensibiliser, d'une manière différente, les écoliers aux dangers de la traversée d'une route. Après une instruction théorique, les jeunes élèves assistent à une mise en situation à l'échelle 1/1. Une poupée en chiffon, avec laquelle ils ont préalablement "fait connaissance", s'engage sur la route (tenue par un instructeur) sans être attentive à son environnement. Elle est percutée par une automobile (véhicule de l'ACS conduit par un policier) et projetée quelques mètres plus loin.

La prise de conscience est garantie ! Bien entendu, les instructeurs "décortiquent" le déroulement de l'évènement avec les enfants et ces derniers peuvent exprimer leur ressenti.

Pour être à même de dispenser ce cours, les instructeurs ont suivi préalablement une formation donnée par la Police cantonale. Sur la base de la détermination de cette dernière, ceux-ci ont été reconnus par l'ACS.

Au total, ce sont 799 élèves, répartis dans 39 classes, qui ont bénéficié de ce cours spécifique de prévention routière.







Festival Balélec 2013 – objectif atteint en matière de lutte contre les nuisances sonores

Compte tenu des nombreuses réactions et des incidences du Festival 2012 en termes de bruit, la POL a proposé à la Municipalité d'Ecublens de fixer des conditions particulières aux organisateurs. Celles-ci comprenaient la limitation générale de l'intensité de diffusion musicale à 100 dB(A) pour toutes les prestations en extérieur, conjointement à une restriction, innovante et spécifique, de diffusion des basses fréquences à 110 dB(C).

Cette proposition, qui ne fait pas encore l'objet d'une réglementation déterminée, s'est appuyée sur les conseils et le soutien des différentes instances cantonales et fédérales, ainsi que des mandataires de l'organisation travaillant dans le domaine de la sonorisation et de la lutte contre les nuisances sonores.

Les festivaliers n'ont pas eu à souffrir de ces restrictions dans la mesure où la qualité musicale sur place n'a pas été altérée par la limitation de diffusion des basses fréquences à 110 dB(C).

Cette innovation, une première en Suisse, a permis de réduire de façon significative et encourageante l'impact des nuisances sonores et, plus particulièrement, celles provoquées par la percussion des basses fréquences sur le voisinage. Le nombre d'appels téléphoniques (plaintes et autres doléances) sur les centraux "Police" a diminué de 94 % en regard de l'année précédente. Seule une douzaine d'appels ont été recensés. Bien que les conséquences de ces dispositions aient été favorablement perçues, il n'en demeure pas moins que la musique, en raison notamment du vent, était tout de même perceptible dans les environs du Festival.

Grâce à la collaboration et à la campagne d'information des organisateurs, l'application de cette limitation de diffusion des basses fréquences s'est avérée très bénéfique et prometteuse et se verra reconduite pour les festivals à venir, voire pour d'autres manifestations proposant des concerts en extérieur.







A l'instar des années précédentes, la police a travaillé par objectifs et priorités, que ce soit pour répondre au mieux aux attentes des Autorités ou des citoyens, ou pour faire face à des situations événementielles particulières.

A ce titre, on peut citer, entre autres, les actions visant :

- les troubles à l'ordre et la tranquillité publics et les déprédations occasionnés par le rassemblement de jeunes à différents endroits du district, notamment à la gare CFF de Renens;
- l'insécurité créée par les structures d'accueil de l'EVAM, que ce soit celle de jour à Prilly ou de nuit à Bussigny;
- les cambriolages, tout particulièrement ceux dits du crépuscule;
- les brigandages à l'ouverture des stations-service;
- les actes d'exhibition sur les communes de Chavannes-près-Renens et St-Sulpice;
- les problématiques de stationnement rencontrées ou signalées sur plusieurs communes.

Dans le cadre de ces actions, mais également de manière générale, on peut relever cette année un renforcement de la collaboration avec les différentes polices du canton (conséquence logique de la police coordonnée), ainsi qu'avec la police ferroviaire et les gardes-frontières. Face aux nombreux problèmes rencontrés en gare de Renens, nous avons également pu compter sur les instances judiciaires afin de garantir la continuité de la chaîne pénale, ce qui a permis, en finalité, d'obtenir des résultats probants.



La POL a également été amenée à collaborer à l'extérieur du district, en l'occurrence sur la commune de Lausanne.

Elle a ainsi patrouillé, ponctuellement et dans la mesure de ses moyens, durant les mois d'été, en seconde partie de nuit, dans la zone périphérique proche de notre district.

A relever que la police de l'Est lausannois en a fait de même de son côté.

Ces mesures avaient pour but de permettre à la police de Lausanne de concentrer, à titre préventif, son effectif sur l'hyper-centre en lien avec les problématiques des nuits lausannoises.

Ces actions et collaborations ont permis à la police d'être visible là où le besoin sécuritaire se faisait sentir.

Les effectifs étant encore limités à ce stade, elles ont, par ailleurs, été menées à bien grâce aux efforts fournis par les collaborateurs, en termes de flexibilité et disponibilité.



10 à 20 jeunes ont régulièrement occupé les forces de police durant l'année 2013 dans le quartier de la gare de Renens. Dès le mois de janvier, ils se sont appropriés le parc public, les entrées d'immeubles, les quais et locaux des CFF. A ces occasions, les policiers sont intervenus à plusieurs reprises en raison de bagarres, voies de fait, nuisances sonores, dommages à la propriété, consommation d'alcool et de stupéfiants, incendies, tous ces éléments provoquant un fort sentiment d'insécurité de la population et des commerçants.

Rapidement, la POL a instauré une collaboration avec les Polices cantonale et ferroviaire, afin de marquer une présence visible dans le secteur et procéder à des contrôles d'identité conduisant à l'interpellation de meneurs qui ont été inquiétés par la justice. Depuis, une amélioration sensible de la situation a pu être relevée, les interventions des policiers, dans le secteur de la gare, ayant nettement diminué dans le courant du dernier trimestre 2013. Il est utile de relever qu'à plusieurs reprises, les policiers et les fonctionnaires des CFF ont été pris à partie par ces jeunes et victimes de violences notamment lors de caillassages de locaux CFF et de véhicules de police.

Incendies

Ce type d'événement nécessite une bonne collaboration et coordination entre les différents intervenants que sont, entre autres, les pompiers, la Police cantonale, voire les ambulanciers et la PCi. Dans ce contexte, la POL porte un effort principalement sur le bouclage de la zone sinistrée, la déviation et régulation du trafic, la prise en charge des personnes évacuées et la transmission d'informations aux Municipalités pouvant permettre le relogement de victimes, si nécessaire. Dans ce cadre, nous pouvons relever, entre autres, la coopération des policiers lors de l'incendie dans l'entreprise Thévenaz-Leduc SA, à Ecublens, le 10 octobre 2013, et, dans la nuit du 29 décembre 2013, à l'avenue du Château 17 à Renens, à la salle de spectacle « La Grange ».

Gens du voyage

Contrairement aux années précédentes, la POL n'a pas été confrontée à la problématique des gens du voyage dans l'Ouest lausannois en 2013. Les directives du canton en la matière, notamment la mise en place d'un règlement permettant de procéder aux expulsions dans le cadre de campement sauvage, ont très certainement participé à ce phénomène.

Squats

Sur les cinq squats en activité en 2013 dans l'Ouest lausannois, quatre ont été ouverts durant l'année. Trois à Renens et un à Bussigny. A relever qu'un squat s'est installé à Crissier à l'automne et a fermé ses portes deux semaines plus tard. La recrudescence des squats reste problématique en raison des difficultés à déloger les squatteurs une fois installés et le propriétaire devant s'appuyer sur les bases légales en la matière. A cet effet, un répondant est nommé au sein de la POL. Il informe les Municipalités de la situation et offre des conseils aux propriétaires. Nous pouvons relever que les policiers sont ponctuellement appelés à intervenir sur les lieux d'un squat en raison de plaintes du voisinage immédiat pour des nuisances sonores ou l'organisation de manifestations non autorisées.

Etablissements publics

Le 24 juin 2013, sur mandat de la Commission fédérale des maisons de jeu, la Police cantonale, en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois, a investi deux établissements publics à la rue du Midi à Renens. 17 individus ont été contrôlés dont la plupart s'adonnaient à des jeux de cartes et à des paris clandestins. Cinq personnes ont été entendues pour infraction à la Loi sur les maisons de jeu. Cette opération a pu être menée grâce aux constats et dénonciations de la POL à l'instance compétente.

Accidents mortels

Deux accidents mortels de la circulation sont à déplorer en 2013. Le 27 juillet, un piéton a été heurté par un taxi sur la route de la Maladière, à Chavannes-près-Renens. Le chauffeur du véhicule, qui circulait normalement, n'a pas vu le piéton qui, malgré l'intervention des secours, est décédé quelques minutes après le choc.

Le 3 octobre, un septuagénaire au volant d'une voiture a violemment heurté un pilier en béton dans le parking souterrain d'un centre commercial à Crissier. Rapidement sur place, une patrouille de la POL, les ambulanciers et un médecin ont tenté de porter secours au conducteur qui est décédé sur place.

Brigandages

Le 1er novembre, aux environs de 15h15, un homme a tenté de se faire remettre de l'argent en menaçant d'une arme à feu les personnes présentes à la banque Raiffeisen de Crissier. L'individu a quitté les lieux à pied sans rien emporter. A 19h30, un homme, au signalement identique que dans l'événement précédent, s'est présenté à la station service Tamoil de Crissier et s'est fait remettre la caisse sous la menace d'une arme à feu. Le dispositif de police, mis en place lors des deux interventions n'a pas permis l'interpellation de l'auteur. Finalement, l'auteur présumé a été appréhendé en 2014.

Drame familial

Le 22 juin, un homme s'est enfermé dans son appartement à Renens avec son bébé d'une année. Il a menacé de tuer l'enfant puis de se suicider. Au moment où la police donnait l'assaut dans son appartement, le père a poignardé l'enfant, qui est décédé au CHUV. La POL a collaboré à la sécurisation du site sous la direction de la Police cantonale.

Cambriolages

Le total des vols de toutes sortes a augmenté de 20% en 2013. Ecublens, Prilly, Renens et St-Sulpice sont les communes les plus touchées par cette recrudescence.

A ce sujet, il est utile de préciser ici que la statistique représentée en page 38 ne tient compte que des interventions de la POL.

Dans le même temps, le total des interpellations et arrestations a augmenté de 49%. Cette croissance peut s'expliquer par les actions menées par les policiers sur le terrain, ainsi que les campagnes de sensibilisation. La population est sollicitée afin de signaler tous comportements suspects. A ce titre, nous pouvons relever ci-dessous quelques interventions réalisées avec la collaboration de citoyens :

A St-Sulpice, le 4 janvier, un habitant signale à la police des individus qui observent les bâtiments. Sur place, à proximité d'une maison, les agents interpellent trois hommes qui déclarent être en vacances dans la région. Une propriétaire informe alors les policiers que ces hommes ont tenté d'escalader le grillage de sa villa et se sont ravisés après avoir constaté sa présence. Lors de l'identification, les agents constatent que l'un des individus s'est présenté sous une fausse identité. De plus, une fouille de leur véhicule permet de découvrir un quatrième individu sous l'influence de l'alcool, lequel injurie les policiers. Les quatre hommes sont remis à la Police cantonale.

Le 10 janvier, un citoyen de Prilly sollicite l'intervention de la police car des individus sonnent aux portes de son immeuble et ont tenté d'ouvrir certaines d'entre elles avant de prendre la fuite. Le signalement de ces hommes est alors diffusé sur les ondes et un agent, en patrouille pédestre, signale les avoir aperçus quelques minutes auparavant. Deux hommes sont interpellés. Ne disposant pas de suffisamment d'éléments pour les confondre, ils sont laissés aller.

Les policiers sont informés, le 12 février, qu'un cambriolage est en cours à Renens, au 3ème étage d'un immeuble. Rapidement sur place, les agents interpellent deux individus, en possession du butin, dans la cage d'escalier. Les cambrioleurs sont conduits au Centre de la Blécherette, à disposition de la Police cantonale.

Le 27 septembre, à Ecublens, un citoyen signale que deux individus viennent de briser la vitre d'un véhicule. Les policiers, à pied, les repèrent et les suivent discrètement. Ils sont alors témoins d'un deuxième vol par effraction lorsque les cambrioleurs s'en prennent à un autre véhicule. Ces derniers sont interpellés et menottés. Les agents découvrent que quatre véhicules ont été visités par les voleurs. Ils sont mis à disposition du Procureur.



Tour de Romandie

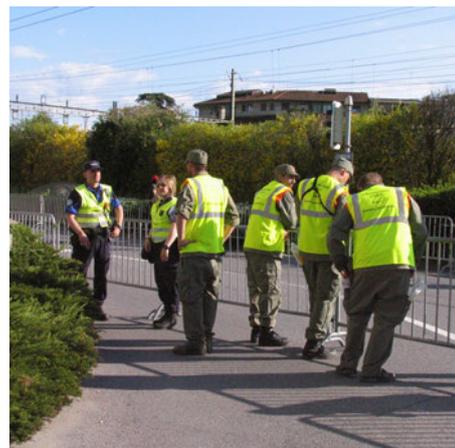
Le district de l'Ouest lausannois a accueilli en 2013 une étape du « Tour de Romandie », respectivement l'arrivée à Renens, devant la salle de spectacles, le mercredi 24 avril, et le départ, le lendemain, de Prilly. Ce départ d'étape, prévu devant Malley-Lumières, coïncidait volontairement avec l'ouverture de « Ouest-Expo » au CIGM.

Cette manifestation, de rayonnement international, a nécessité un engagement conséquent en temps et en personnel pour la POL qui s'est vue confier, logiquement, les tâches de sécurité et de circulation par la direction du Tour.

Pour ce faire, elle a pu compter heureusement sur la collaboration tout aussi conséquente de la PCI, partenaire avec laquelle la POL avait déjà travaillé l'année précédente dans le cadre de « Cap sur l'Ouest ».

Cette collaboration a ainsi permis de renforcer et d'améliorer l'engagement coordonné de nos moyens respectifs. Pour la POL, le défi était de taille puisqu'il s'agissait, lors de l'arrivée, d'interdire tout trafic sur l'itinéraire de la course, en plein centre urbain et à une heure de pointe.

Le résultat fut une belle réussite pour l'ensemble de l'organisation et une belle expérience pour toutes les personnes impliquées.



SDIS

Un groupe de travail réunissant les Commandants des Service de Défense Incendie et de Secours du district de l'Ouest lausannois (SDIS), l'Unité de Secours Régional (USR ambulances) et la POL a été créé en 2012.

Cette collaboration devait conduire à la mise en place d'une formation des policiers. Le thème principal portait sur le positionnement des véhicules de police sur les lieux d'un sinistre.

Le fruit de ces réflexions a ainsi permis de mettre sur pied, entre fin 2012 et début 2013, une formation réunissant tous les partenaires.

Après un cours théorique, les agents sont intervenus, en divers endroits du district, sur des mises en scène pratiques de feu d'appartement, avec et sans évacuation d'un blessé par nacelle.

Chaque exercice, qui a mobilisé environ 5 à 6 véhicules du SDIS, une ambulance USR et 3 à 4 voitures de la POL, s'est terminé par une analyse conjointe, des hommes du feu et de la police, des forces et des faiblesses à améliorer.





LHC

Après avoir obtenu le titre de champion suisse de LNB, le Lausanne HC a retrouvé la LNA au terme d'une série de matchs de barrage qui s'est achevée le 16 avril 2013.

En partenariat avec les directions du Lausanne HC et du CIGM, l'agence de sécurité privée du Lausanne HC, la Gendarmerie vaudoise et la Police de Lausanne, la POL a participé aux travaux visant à élever le niveau de sécurité sur le site de la patinoire de Malley. Les différentes réflexions ont débouché sur les volontés de séparer les flux des supporters locaux et visiteurs, de créer une zone d'accès sécurisée pour ces derniers, avec la possibilité de stationner des cars et d'installer un système de vidéosurveillance sur le site.

Les supporters visiteurs ont été placés dans un secteur situé au nord-ouest de la patinoire, permettant un accès par l'arrière du site et évitant ainsi une collision entre fans. Les mesures architectoniques telles que barrières, portes et escaliers ont pu être installées malgré des délais de réalisation pour le moins courts.

Par ailleurs, il a été nécessaire de renforcer l'engagement des effectifs pour assurer l'ordre lors des rencontres sportives du Lausanne HC à Malley. Depuis le début du championnat 2013-2014, entre 10 et 20 collaborateurs de la POL sont spécialement mobilisés pour chaque rencontre, afin d'assurer des missions de service d'ordre et de circulation.

Les matchs sont classifiés selon un degré de risques vert-jaune-rouge. Le personnel de la Gendarmerie vaudoise et la Police de Lausanne sont également mobilisés pour les rencontres classées jaune et rouge, pour des missions de maintien de l'ordre.

Au début décembre 2013, soit après 16 rencontres disputées à Malley, le constat a mis en évidence que les mesures mises en place fonctionnent. Les corps de police ont ainsi revu l'engagement de leurs effectifs à la baisse. Néanmoins, il est important de rester vigilants, afin de prévenir tout risque de débordement créé par des fans qui refusent de se soumettre aux nouvelles règles émises à Malley.



Répondants communaux

Au moment de la mise en œuvre de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", un lien important a été créé entre les communes et la POL, au travers des répondants communaux, afin de garantir la circulation de l'information et d'apporter réponse aux diverses sollicitations.

Cette collaboration, nécessaire, a depuis toujours été maintenue et peut sans autre être qualifiée de positive.

Toutefois, dès le début, certaines disparités ont vu le jour dans la manière d'appréhender le rôle de répondant. Certains d'entre eux consacrent en effet jusqu'à un à deux jours de travail hebdomadaire pour ces activités.

Même si une partie de ces différences s'expliquent aisément ou historiquement, il apparaît nécessaire, à ce jour, de revisiter le processus de fonctionnement, de concert avec les communes, afin d'harmoniser les pratiques et de gagner ainsi en efficience.

Bureau Intermunicipal

Pour le traitement des questions stratégiques, des contacts réguliers avec le Bureau Intermunicipal semblent être la plateforme la plus adéquate pour uniformiser l'information auprès des Autorités communales.

Ainsi, en 2013, les sujets tels que les gens du voyage, la restructuration du Corps et ses conséquences sur les postes de ville, ont été abordés.

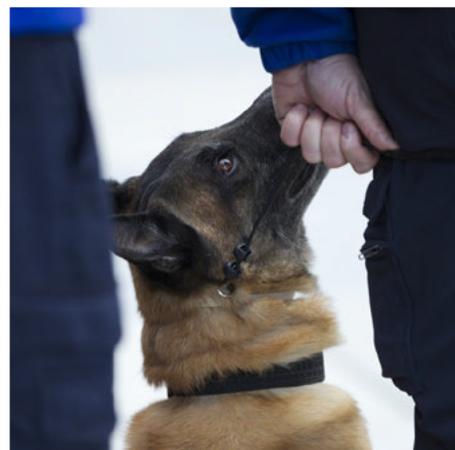
De plus, le Commandant a présenté, durant l'année, la ré-organisation de la POL auprès des Conseils communaux.

Commune

Bussigny
Chavannes-près-Renens
Crissier
Ecublens
Prilly
Renens
St-Sulpice
Villars-Ste-Croix

Répondant

plt Denis Moraz
cap Olivier Fiaux
plt Fabio Bottali
lt Jacques-André Chappuis
cap Olivier Jaunin
lt Christian Hautle
lt Jacques-André Chappuis
cap Olivier Jaunin



A titre d'exemple, les répondants communaux ont contribué à:

Bussigny-près-Lausanne

traiter des dossiers portant sur la problématique de la signalisation, de la sécurité publique, ainsi que des dommages à la propriété;

Chavannes-près-Renens

l'élaboration de la réponse à la motion "Pour une pacification du trafic routier à Chavannes" en y associant le juriste du Corps;

Crissier

collaborer à la pose de caméras de surveillance dans les différents collèges et dans le parking souterrain de celui de Marcollet, décision validée par le Conseil communal;

Ecublens

coordonner des surveillances, avec une société de sécurité, suite à des dommages à la propriété occasionnés au collègue du Pontet, peu avant les vacances scolaires d'été. Une même collaboration a été reconduite entre Noël et nouvel an à la patinoire provisoire, installée sur la place François-Silvant, suite à des actes malveillants perpétrés peu après sa mise en activité;

Prilly

collaborer à l'implantation d'îlots pour améliorer la sécurité des piétons (halte LEB de l'Union, rte de Cossonay-Huttins, rte de Cossonay-Coop);

Renens

participer aux séances de l'Observatoire de la sécurité, de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux, de la Commission des espaces publics, ainsi que du groupe de travail "Renens en Mouvement";

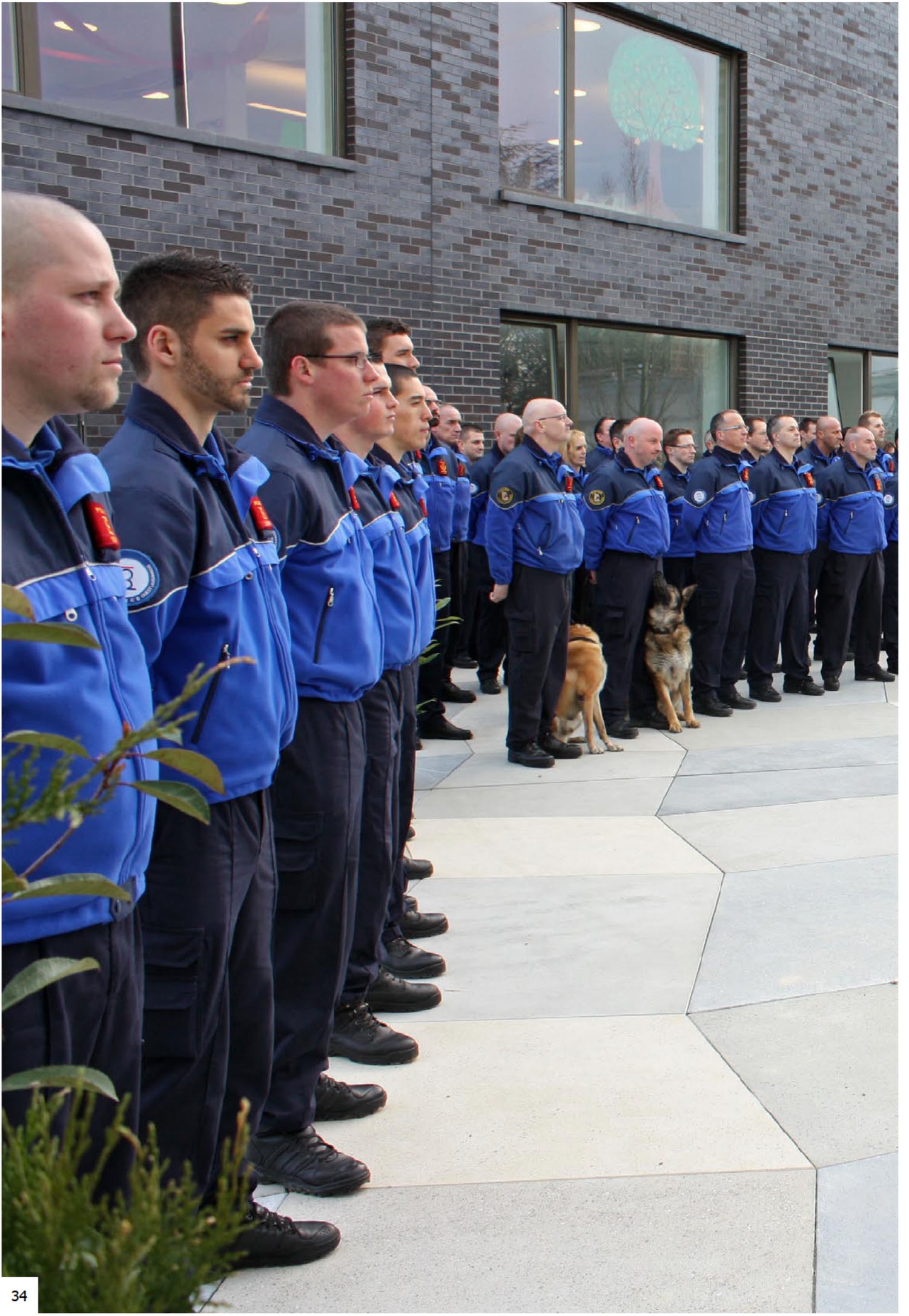
Saint-Sulpice

collaborer à l'ordre et la tranquillité publics dans le cadre du match de football à risque "Sion-Servette FC" et de la fréquentation bruyante de certains espaces publics au bord du lac;

Villars-Ste-Croix

traiter la problématique de l'introduction de la taxe au sac.







Perspectives d'avenir

Si l'année 2013 sera retenue comme une étape importante de l'Association, 2014 doit être considérée comme une année de transition. D'une part, il s'agira d'asseoir dans la stabilité les nombreux changements que le Corps est en train de vivre - dont notamment la mise en place du "concept territorial" - et d'autre part d'évaluer ce qu'il reste encore à entreprendre en vue d'une accréditation définitive, prévue au plus tard pour 2016. De toute évidence, l'élément-clé pour la réussite de cet objectif tiendra dans la capacité de l'Association à être attractive « en tant qu'entreprise » et d'être à même de fidéliser ses ressources-clés, notamment policières.

Il s'agira aussi de poursuivre les objectifs définis dans notre vision d'entreprise, lesquels sont en parfaite adéquation avec le programme que le Comité de Direction s'est fixé en début de législature. Il est question notamment de réflexions devant mener à une optimisation des relations avec les communes, comprenant à la fois la question de l'adaptation de la clé de répartition actuelle et celle du renforcement de la communication entre l'Association et les communes.

Attendu depuis quelques temps, un projet de refonte du règlement du personnel pourrait également être lancé, pour autant que cette démarche trouve encore son sens, le canton devant, conformément à la LOPV, débiter les réflexions sur les statuts harmonisés pour le personnel policier.

Enfin, dans le cadre du pilotage du changement, il semble opportun de mettre en place un processus d'évaluation auprès de la population au sujet des prestations fournies par la POL, ce qui permettra d'en mesurer l'effet sur l'environnement sécuritaire du district.

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des évènements de police) mise en production à la POL en mai 2008. La méthode de comptabilisation a été affinée depuis 2009.

Total des interventions dans les communes

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total
2011	2'129	1'551	2'913	2'095	3'466	5'241	1'136	266	18'797
2012	1'886	1'513	2'677	1'990	3'183	5'397	925	277	17'848
2013	1'861	1'268	2'186	1'854	3'441	5'183	871	162	16'826
% des inter. totales	11.06%	7.54%	12.99%	11.02%	20.45%	30.80%	5.18%	0.96%	
Diff. 13-12	-25	-245	-491	-136	258	-214	-54	-115	-1'022 -6%

La baisse du total des interventions dans les communes (-6%) est principalement due à la diminution des interventions proactives dans les domaines de la prévention et des contrôles de circulation, l'état actuel de l'effectif ne permettant pas de procéder intensément à des actions spécifiques.

Interventions par nature

	Accidents	Vols	Nuisances sonores	Demandes d'assistance	Bagarres ivresses	Contrôles circulation	Dommages à la propriété	Prévention	Infractions LCR	Divers	Total
2011	1'094	1'166	1'555	2'375	501	1'629	742	8'043	223	1'469	18'797
2012	1'037	2'184	1'583	2'461	526	1'176	878	6'161	242	1'600	17'848
2013	1'037	2'617	1'181	2'527	434	992	789	5'315	216	1'718	16'826
% des inter. totales	6.16%	15.55%	7.02%	15.02%	2.58%	5.90%	4.69%	31.59%	1.28%	10.21%	
Diff. 13-12	-	433	-402	66	-92	-184	-89	-846	-26	118	-1'022 -6%

A noter que, de même qu'en 2012, plus du 80% des interventions ont lieu de jour et en soirée (6h-23h).



Total des plaintes

	2011	2012	2013	Diff 13-12	%
Janvier	82	176	358	182	103%
Février	44	140	257	117	84%
Mars	102	158	306	148	94%
Avril	104	248	426	178	72%
Mai	121	259	374	115	44%
Juin	110	245	346	101	41%
Juillet	107	250	349	99	40%
Août	101	276	275	-1	0%
Septembre	121	307	213	-94	-31%
Octobre	100	304	284	-20	-7%
Novembre	80	344	316	-28	-8%
Décembre	61	318	341	23	7%
	1'133	3'025	3'845	820	27%

Après l'importante augmentation de 2012, les agents ont enregistré 320 plaintes en moyenne par mois, ce qui révèle une tendance à la stabilité en 2013.

Total des interpellations et arrestations (auteurs de délits)

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total	
2011	19	13	116	18	41	116	9	2	334	
2012	28	20	79	24	60	174	6	2	393	
2013	44	20	78	47	132	248	14	2	585	
Diff 13-12	16	-	-1	23	72	74	8	-	192	49%

Même si ce chiffre peut paraître prometteur, nous devons garder une certaine réserve car nous manquons encore de recul quant à son interprétation.

Total des vols de toutes sortes (yc vols à l'étalage) ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	118	75	224	155	182	374	34	4	1'166	
2012	214	176	375	253	354	712	71	29	2'184	
2013	255	177	348	361	464	839	147	26	2'617	
Diff. 13-12	41	1	-27	108	110	127	76	-3	433	20%

Total des nuisances sonores et troubles à la tranquillité

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	140	121	199	153	267	634	37	4	1'555	
2012	131	127	208	175	270	631	31	10	1'583	
2013	113	110	115	129	230	454	27	3	1'181	
Diff. 13-12	-18	-17	-93	-46	-40	-177	-4	-7	-402	-25%

Total des demandes d'assistance

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	187	158	366	221	488	825	102	28	2'375	
2012	225	192	309	242	477	921	74	21	2'461	
2013	247	170	285	259	592	879	84	11	2'527	
Diff. 13-12	22	-22	-24	17	115	-42	10	-10	66	3%

Total des violences domestiques

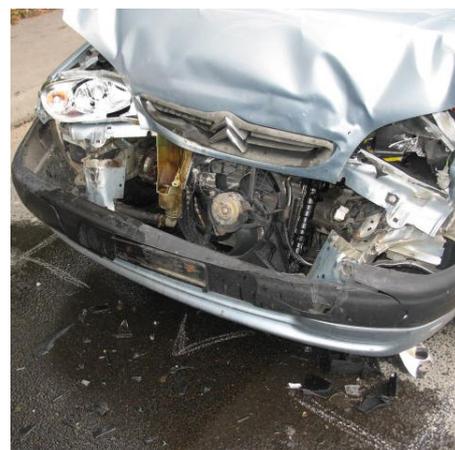
	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	16	12	9	11	25	47	3	-	123	
2012	9	10	15	21	24	39	2	-	120	
2013	18	19	11	21	17	43	-	-	129	
Diff. 13-12	9	9	-4	-	-7	4	-2	-	9	8%

Total des bagarres et lésions corporelles

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	11	14	35	10	33	99	3	-	205	
2012	17	22	39	17	42	137	4	5	283	
2013	15	17	31	13	46	123	2	-	247	
Diff. 13-12	-2	-5	-8	-4	4	-14	-2	-5	-36	-13%

Total des infractions à la loi sur les stupéfiants

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total	
2011	21	13	39	16	33	70	5	1	198	
2012	17	15	33	16	55	62	3	3	204	
2013	31	10	24	10	75	74	1	-	225	
Diff. 13-12	14	-5	-9	-6	20	12	-2	-3	21	10%



Total des infractions à la loi sur les étrangers

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total	
2011	14	5	32	7	17	47	4	1	127	
2012	10	6	29	8	21	70	3	1	148	
2013	11	3	19	9	38	74	8	-	162	
Diff. 13-12	1	-3	-10	1	17	4	5	-1	14	9%

Total des dommages à la propriété ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total	
2011	76	60	121	73	163	227	18	4	742	
2012	98	82	130	129	139	269	17	14	878	
2013	103	78	102	87	146	233	29	11	789	
Diff. 13-12	5	-4	-28	-42	7	-36	12	-3	-89	-10%

Rapports de dénonciation à la Préfecture et au Ministère public d'arrondissement

	Radar	Surveillance automatique du trafic	Total	
2011	492	294	786	
2012	758	239	997	
2013	459	268	727	
Diff 13-12	-299	29	-270	-27%

Total des contrôles de circulation (yc radar)

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	231	141	246	225	305	372	67	42	1'629	
2012	154	77	193	137	237	292	57	29	1'176	
2013	135	53	144	120	193	250	65	32	992	
Diff. 13-12	-19	-24	-49	-17	-44	-42	8	3	-184	-16%

Total des ivresses au volant

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	36	16	40	23	71	96	10	4	296	
2012	23	17	35	20	65	76	6	1	243	
2013	14	5	33	16	60	52	6	1	187	
Diff. 13-12	-9	-12	-2	-4	-5	-24	-	-	-56	-23%

La diminution de 23% est directement liée à la baisse des contrôles de circulation.

Accidents de la circulation

	Bussigny	Chavannes- près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	184	67	244	113	174	258	41	13	1'094	
2012	166	80	239	118	149	238	24	23	1'037	
2013	151	64	220	109	182	269	30	12	1'037	
Diff. 13-12	-15	-16	-19	-9	33	31	6	-11	-	0%
Blessés	2011	17	7	16	14	17	24	5	3	103
	2012	13	7	18	19	19	23	4	2	105
	2013	13	8	13	16	15	25	3	1	94
Mortels	2011	-	1	-	-	-	-	-	-	1
	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2013	-	1	1	-	-	-	-	-	2

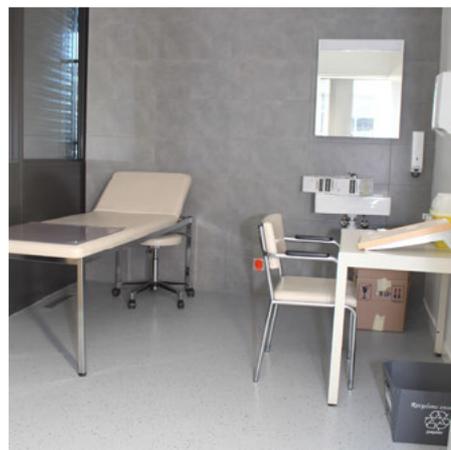
Statistique des infractions radar

		Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Nombre de contrôles	2011	89	47	114	109	138	170	31	16	714
	2012	89	42	128	105	135	218	39	37	793
	2013	82	40	92	81	110	178	42	33	658
Véhicules contrôlés	2011	13'901	11'577	37'183	25'746	42'538	54'372	3'428	1'067	189'812
	2012	18'306	13'683	49'776	42'545	43'909	70'151	7'749	21'033	267'152
	2013	17'786	12'544	37'059	23'658	34'532	46'866	6'681	14'281	193'407
Véhicules en infraction	2011	879	363	2'912	1'187	2'485	3'106	289	62	11'283
	2012	1'187	346	2'655	2'061	2'456	4'359	612	2'517	16'193
	2013	1'678	371	2'295	1'939	2'693	4'487	658	1'470	15'591
% d'infractions	2011	6.32%	3.14%	7.83%	4.61%	5.84%	5.71%	8.43%	5.81%	5.94%
	2012	6.48%	2.53%	5.33%	4.84%	5.59%	6.21%	7.90%	11.97%	6.06%
	2013	9.43%	2.96%	6.19%	8.20%	7.80%	9.57%	9.85%	10.29%	8.06%

L'augmentation du pourcentage d'infractions, alors même que le nombre de véhicules contrôlés diminue, s'explique par la réduction de la marge de tolérance (3 km/h) pour les contrôles effectués avec l'appareil TruCam.

Statistique des infractions surveillance automatique du trafic

		Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
Nombre de contrôles	2011		18		17	23	45			103
	2012		13		20	28	51			112
	2013		10		25	41	66			142
Véhicules contrôlés	2011		511'016		1'350'116	1'292'404	2'489'255			5'642'791
	2012		393'892		1'915'786	1'360'087	2'777'971			6'447'736
	2013		323'532		2'490'263	2'302'636	3'632'903			8'749'334
Véhicules en infraction	2011		249		2'251	3'258	5'341			11'099
	2012		167		1'390	3'000	5'485			10'042
	2013		279		2'439	7'669	7'672			18'059
% d'infractions	2011		0.05%		0.17%	0.25%	0.21%			0.20%
	2012		0.04%		0.07%	0.22%	0.20%			0.16%
	2013		0.09%		0.10%	0.33%	0.21%			0.21%

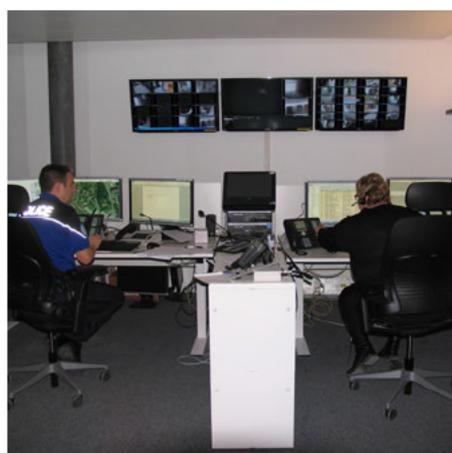


Nombre de dossiers de naturalisation et enquêtes administratives traités

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total	
2011	31	54	46	63	88	172	13	4	471	
2012	28	41	33	47	46	127	11	6	339	
2013	35	54	30	83	82	118	19	4	425	25%
Proportion	8.24%	12.71%	7.06%	19.53%	19.29%	27.76%	4.47%	0.94%		

Nombre de rapports rédigés - détail par commune

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total
Natus ordinaires	21	30	17	46	40	67	7	2	230
Natus facilitées pour conjoint(e) étranger(ère)	9	15	7	31	34	29	12	2	139
Natus facilitées "séjour ville"	4	3	3	4	5	17	0	0	36
PV d'audition	1	7	3	4	3	5	0	0	23
Rapports de fond	0	1	1	2	1	4	0	0	9
Interdictions civiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres rapports	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	35	56	31	87	84	122	19	4	438
% du total	7.99%	12.79%	7.08%	19.86%	19.18%	27.85%	4.34%	0.91%	



Notifications

		Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
Commandements de payer reçus	2011	1'666	1'776	2'025	2'114	2'921	7'159	329	79	18'069	
	2012	1'855	1'962	1'842	2'031	3'074	6'291	317	74	17'446	
	2013	1'177	1'166	1'240	1'295	2'005	4'226	243	70	11'422	
% des commandements reçus		10.30%	10.21%	10.86%	11.34%	17.55%	37.00%	2.13%	0.61%		
Diff 13-12		-678	-796	-602	-736	-1'069	-2'065	-74	-4	-6'024	-35%
Mandats reçus	2011	60	65	4	80	20	87	16	1	333	
	2012	7	19	4	32	11	73	3	1	150	
	2013	8	29	2	19	7	89	5	-	159	
% des mandats reçus		5.03%	18.24%	1.26%	11.95%	4.40%	55.97%	3.14%	0.00%		
Diff 13-12		1	10	-2	-13	-4	16	2	-1	9	6%

Il y a lieu de prendre également en considération 193 notifications (167 en 2012) à diverses instances (sans facturation). Il s'agit d'actes judiciaires, de sentences et de déplacements au domicile des personnes concernées. La diminution de la notification des commandements de payer se justifie par le fait que la procédure a été modifiée par l'Office des poursuites. Désormais, la POL est sollicitée pour ces notifications seulement après le 3ème passage, sans succès, réalisé par l'Office de poste.

Etablissements publics

	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés- restaurants	Discothèques	Hôtels	Tea- rooms	Traiteurs	Total	
2013	15	5	22	16	133		2	10	20	6	229

A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter 77 autorisations pour débits de boissons alcooliques à l'emporter (vente d'alcool dans les magasins).

Total des manifestations

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Janvier	10	2	14	2	1	13	2	-	44
Février	14	1	27	8	5	21	4	-	80
Mars	11	12	37	11	7	56	4	1	139
Avril	15	9	22	20	16	47	5	1	135
Mai	15	11	27	17	8	55	9	2	144
Juin	21	8	42	14	23	51	15	1	175
Juillet	9	2	12	1	3	15	3	-	45
Août	8	1	12	8	1	32	6	3	71
Septembre	20	10	28	8	18	46	15	-	145
Octobre	13	11	21	12	25	36	27	2	147
Novembre	17	2	38	20	13	42	24	1	157
Décembre	13	4	24	14	8	38	18	2	121
Total	166	73	304	135	128	452	132	13	1'403
% des manifestations totales	12%	5%	22%	10%	9%	32%	9%	1%	

Interventions dans le domaine de la signalisation

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	269	149	243	284	591	819	153	28	2'536	
2012	208	160	209	201	491	524	139	30	1'962	
2013	175	260	219	160	558	566	127	24	2'089	6%
% des interventions	8.38%	12.45%	10.48%	7.66%	26.71%	27.09%	6.08%	1.15%		

Commission de police

Audiences de la Commission de police

	Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
2011	17	10	10	15	17	42	2	0	113	
2012	11	18	6	18	24	69	3	0	149	
2013	22	4	12	20	20	55	4	1	138	
Diff 13-12	11	-14	6	2	-4	-14	1	1	-11	-7%

Ordonnances pénales dans les communes

		Bussigny	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total	
Domaine privé	2011	418	336	183	557	591	1'585	65	-	3'735	
	2012	653	473	273	776	765	2'151	26	16	5'133	
	2013	523	515	202	740	962	1'664	32	23	4'661	
	Diff 13-12	-130	42	-71	-36	197	-487	6	7	-472	-9%
Domaine public	2011	239	407	444	313	804	1'774	64	10	4'055	
	2012	356	408	492	375	1'055	2'362	114	67	5'229	
	2013	206	223	414	405	865	1'871	63	45	4'092	
	Diff 13-12	-150	-185	-78	30	-190	-491	-51	-22	-1'137	-22%

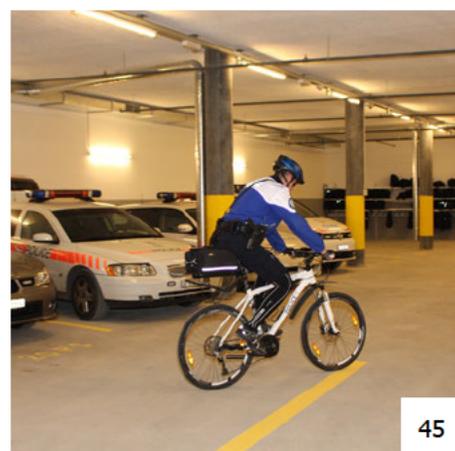
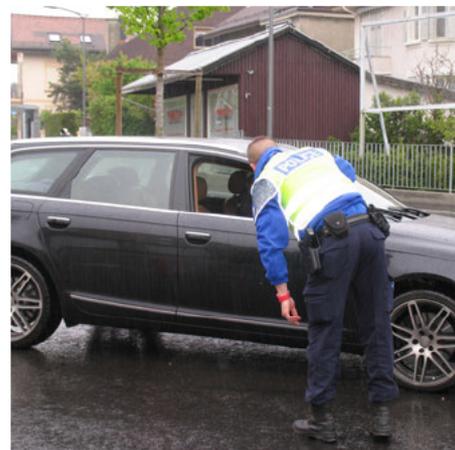


Nombre d'amendes d'ordre délivrées (circulation et stationnement)

	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total	
2011	4'075	4'520	3'791	2'824	6'907	19'397	1'367	104	42'985	
2012	2'416	3'726	3'191	2'753	6'529	19'970	1'528	106	40'219	
2013	2'210	3'357	3'020	2'787	5'698	19'146	1'106	111	37'435	
Diff 13-12	-206	-369	-171	34	-831	-824	-422	5	-2'784	-7%

Infractions traitées par la Commission de police

	Bulletins d'amendes d'ordre	Radar	Surveillance automatique du trafic	Ministère public	Préfecture	Total	
2011	42'985	11'165	10'983	130	656	65'919	
2012	40'219	16'141	9'972	210	787	67'329	
2013	37'435	15'394	18'812	815	501	72'957	
Diff 13-12	-2'784	-747	8'840	605	-286	5'628	8%



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Oüi le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

- La gestion de l'exercice 2013 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

